

saint-pardoux**Choix des entreprises pour la future boulangerie**

Le dernier conseil municipal de Saint-Pardoux s'est tenu dans la salle du conseil.

Choix de l'entreprise pour les travaux de la construction de la boulangerie.

L'analyse des offres effectuée par Alpha Géomètre et l'estimation des coûts par le maître d'œuvre concernant les travaux de voirie et de réseaux divers ont été délibérées autour de la boulangerie du Poirier. Pour les estimations proposées: 11 voix pour et 2 voix contre. Un projet scindé en trois lots a été retenu pour le terrassement des eaux pluviales à l'entreprise Migné TP pour un montant de 174.045 €. Eclairage public, électricité, a été retenue l'entreprise Gonord TP pour un montant de 23.164,50 €. Les gros œuvres, les travaux retenus à l'entreprise Frafil pour 97.000 €. Charpente et bois, a été retenue l'entreprise Girard, pour un montant de 27.997,78 €. Couverture et étanchéité, entreprise étanchéité du Sud-Ouest, pour 22.414 €. Menuiseries extérieures, retenue l'entreprise AGC Siglaver pour 25.342,10 €. Menuiserie intérieure entreprise Girard pour 6.501,30 €. Carrelage faïence, entreprise B2S Technisol pour 23.296,57 €. Chauffage et ventilation, plomberie sanitaire, entreprise Auger pour 31.500 €.

Approbation du bail avec l'association diocésaine de Poitiers.

Le loyer annuel est inchangé 150 € par an, mais l'attribution des pièces a été modifiée. La maison d'habitation servant de presbytère comprend: un rez-de-chaussée, une chambre avec salle

d'eau, une salle de catéchisme et mise à disposition de la salle de réunion, cuisine et w-c, 1^{er} étage une chambre servant de stockage pour la crèche et mobiliers de la paroisse.

Convention de mise à disposition de la salle multi-activités pour une association.

Les termes de la convention et le loyer annuel de 100 € ne seront pas modifiés. La trésorerie demande une délibération en plus de la convention afin d'émettre la facture au nom de l'association.

Création d'un poste d'adjoint administratif. Cette nomination concerne l'agent en poste qui a eu le concours en rapport avec le grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe.

Aide financière pour un voyage d'agrément envers l'école publique.

Suite à un courrier du 18 septembre par la directrice de l'école publique du Lavoir d'une demande d'aide financière pour un séjour en classe découverte pour 52 élèves, des classes de CE2, CM1 et CM2. L'aide demandée: 10 € par enfant. L'aide financière a été proposée à hauteur de 520 €.

Questions diverses. Suite à la fermeture du commerce de M. et Mme Cognard, le point poste est transféré à la cave Mets en Vins, route de l'Aumônerie de Saint-Pardoux.

L'Association des parents d'élèves de l'école privée demande de pouvoir poser une benne à papier pour une opération recyclage, afin de récolter des fonds pour les enfants. Les élus proposent un emplacement aux abords du foyer rural.